

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : SYNDICAT BV REYSSOUZE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25010069000016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SBVR (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	48
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	53
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	57

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	59
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	63
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	65
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	67
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	78
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	79
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	80
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	83
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	84
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	85
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	87

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 524 590,89	4 304 962,65	476 780,87	A1	257 152,63
Investissement	3 700 358,95	3 454 661,07	(3) 139 458,86	A2	-106 239,02
Fonctionnement	824 231,94	850 301,58	(4) 337 322,01	A3	363 391,65

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II style="text-align: right;">1 843 817,58	III + IV	2 612 901,25	B1	769 083,67
Investissement	I style="text-align: right;">1 843 817,58	III	2 612 901,25	B2	769 083,67
Fonctionnement	II style="text-align: right;">0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 026 236,30
Investissement	A2 + B2	662 844,65
Fonctionnement	A3 + B3	363 391,65

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 843 817,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
110	Opération d'équipement n° 110	26 002,50
116	Opération d'équipement n° 116	103 850,00
122	Opération d'équipement n° 122	22 325,46
127	Opération d'équipement n° 127	3 060,00
128	Opération d'équipement n° 128	678 000,00
129	Opération d'équipement n° 129	390 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	620 579,62
4581006	PT VAUX COMMUNE REYSSOUZE RENATURATION	390 055,00
4581018	RESTAURATION CONTINUITE MOULIN CRA RAVARAY MONTAGNAT	29 384,00
4581021	PLAN GESTION PRAIRIES ZH BASSE REYSSOUZE	9 637,00
4581023	OP SUS MANDAT AAP BIODIV 2023	55 515,74
4581024	RESTAURATION REYSSOUZE TOSSIAT	121 395,88
4581026	PLAN GESTION STRATEGIQUES ZONE HUMIDE	14 592,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 612 901,25
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 787 391,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	825 510,00
4582006	BARRAGE DES AIGUILLES ET RENATURATION	593 580,00
4582012	DIGUES CRAS BRESSE VALLON	56 400,00
4582018	Opération sous mandat n°018	60 785,00
4582021	PLAN GESTION PRAIRIES ZH BASSE REYSSOUZE	17 975,00
4582022	MO TRVX DEVORAH BOUVENT PENNESSUY	30 480,00
4582023	AAP BIODIV CONTINUITE TT	47 090,00
4582024	RESTAURATION REYSSOUZE TOSSIAT	12 000,00
4582026	PLAN DE GESTION STRATEGIQUE ZONES HUMIDES	7 200,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 313 108,94	3 650 264,29
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 843 817,58	2 612 901,25
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 106 239,02	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 263 165,54	6 263 165,54
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 208 930,00	970 320,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 238 610,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 208 930,00	1 208 930,00
TOTAL DU BUDGET (4)		7 472 095,54	7 472 095,54

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	624 718,92	59 562,50	304 500,00	304 500,00	364 062,50
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	459 653,26	126 175,46	159 414,00	159 414,00	285 589,46
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 408 048,40	1 037 500,00	1 555 823,27	1 555 823,27	2 593 323,27
Total des dépenses d'équipement		5 552 420,58	1 223 237,96	2 019 737,27	2 019 737,27	3 242 975,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	53 556,27	0,00	55 002,29	55 002,29	55 002,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		53 556,27	0,00	55 002,29	55 002,29	55 002,29
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	3 237 193,44	620 579,62	2 113 769,38	2 113 769,38	2 734 349,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 843 170,29	1 843 817,58	4 188 508,94	4 188 508,94	6 032 326,52

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	24 385,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		30 385,00		124 600,00	124 600,00	124 600,00

TOTAL	8 873 555,29	1 843 817,58	4 313 108,94	4 313 108,94	6 156 926,52
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	106 239,02
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 263 165,54
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 681 523,05	1 787 391,25	1 771 372,16	1 771 372,16	3 558 763,41
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	866 127,55	0,00	202 184,47	202 184,47	202 184,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	19 181,00	19 181,00	19 181,00
Total des recettes d'équipement		5 547 650,60	1 787 391,25	1 992 737,63	1 992 737,63	3 780 128,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 340,13	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	246 719,45	0,00	124 781,65	124 781,65	124 781,65
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		264 059,58	0,00	158 281,65	158 281,65	158 281,65
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	2 682 847,55	825 510,00	1 204 645,01	1 204 645,01	2 030 155,01
Total des recettes réelles d'investissement		8 494 557,73	2 612 901,25	3 355 664,29	3 355 664,29	5 968 565,54

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	55 153,70		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	160 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	24 385,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		239 538,70		294 600,00	294 600,00	294 600,00

TOTAL	8 734 096,43	2 612 901,25	3 650 264,29	3 650 264,29	6 263 165,54
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 263 165,54
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	170 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

SYNDICAT BV REYSSOUZE - BUDGET PRINCIPAL SBVR - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	524 283,00	0,00	482 222,00	482 222,00	482 222,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	405 225,00	0,00	473 500,00	473 500,00	473 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	29 760,00	0,00	43 208,00	43 208,00	43 208,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		959 268,00	0,00	998 930,00	998 930,00	998 930,00
66	Charges financières	34 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		993 268,00	0,00	1 023 930,00	1 023 930,00	1 023 930,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	55 153,70		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	160 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		215 153,70		185 000,00	185 000,00	185 000,00

TOTAL	1 208 421,70	0,00	1 208 930,00	1 208 930,00	1 208 930,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 930,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	26 970,00	0,00	27 410,00	27 410,00	27 410,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	838 129,69	0,00	926 010,00	926 010,00	926 010,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		865 099,69	0,00	953 420,00	953 420,00	953 420,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		865 099,69	0,00	955 320,00	955 320,00	955 320,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	871 099,69	0,00	970 320,00	970 320,00	970 320,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	238 610,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 930,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	170 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	15 000,00	15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	55 002,29	0,00	55 002,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 242 975,23		3 242 975,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	91 000,00	91 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	18 600,00	18 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 734 349,00	0,00	2 734 349,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 032 326,52	124 600,00	6 156 926,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	106 239,02
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 263 165,54
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	482 222,00		482 222,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	473 500,00		473 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	43 208,00	0,00	43 208,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	25 000,00	0,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	185 000,00	185 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 023 930,00	185 000,00	1 208 930,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 930,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	33 500,00	0,00	33 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 558 763,41	0,00	3 558 763,41
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	202 184,47	0,00	202 184,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	19 181,00	18 600,00	18 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		185 000,00	185 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 030 155,01	91 000,00	2 121 155,01
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 843 783,89	294 600,00	6 138 383,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	124 781,65
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 263 165,54
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	27 410,00		27 410,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	926 010,00		926 010,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 900,00	15 000,00	16 900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		955 320,00	15 000,00	970 320,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			238 610,00
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 208 930,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 873 555,29	1 843 817,58	0,00	4 313 108,94	4 313 108,94	0,00	4 313 108,94	6 156 926,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	5 552 420,58	1 223 237,96	0,00	2 019 737,27	2 019 737,27	0,00	2 019 737,27	3 242 975,23
Total des dépenses d'équipement		5 552 420,58	1 223 237,96	0,00	2 019 737,27	2 019 737,27	0,00	2 019 737,27	3 242 975,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	53 556,27	0,00		55 002,29	55 002,29		55 002,29	55 002,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		53 556,27	0,00	0,00	55 002,29	55 002,29	0,00	55 002,29	55 002,29
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	3 237 193,44	620 579,62	0,00	2 113 769,38	2 113 769,38	0,00	2 113 769,38	2 734 349,00
Total des dépenses réelles		8 843 170,29	1 843 817,58	0,00	4 188 508,94	4 188 508,94	0,00	4 188 508,94	6 032 326,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	24 385,00			109 600,00	109 600,00		109 600,00	109 600,00
Total des dépenses d'ordre		30 385,00			124 600,00	124 600,00		124 600,00	124 600,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	106 239,02
---	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								6 263 165,54

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 487 376,98	2 612 901,25	3 525 482,64	3 525 482,64	6 138 383,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 681 523,05	1 787 391,25	1 771 372,16	1 771 372,16	3 558 763,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	866 127,55	0,00	202 184,47	202 184,47	202 184,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	19 181,00	19 181,00	19 181,00
Total des recettes d'équipement		5 547 650,60	1 787 391,25	1 992 737,63	1 992 737,63	3 780 128,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 340,13	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 340,13	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	2 682 847,55	825 510,00	1 204 645,01	1 204 645,01	2 030 155,01
Total des recettes réelles		8 247 838,28	2 612 901,25	3 230 882,64	3 230 882,64	5 843 783,89
021	Virement de la section de fonctionnement	55 153,70		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	160 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	24 385,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
Total des recettes d'ordre		239 538,70		294 600,00	294 600,00	294 600,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	124 781,65
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					6 263 165,54

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 873 555,29	1 843 817,58	0,00	4 313 108,94	4 313 108,94	0,00	4 313 108,94	6 156 926,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	5 552 420,58	1 223 237,96	0,00	2 019 737,27	2 019 737,27	0,00	2 019 737,27	3 242 975,23
Total des dépenses d'équipement		5 552 420,58	1 223 237,96	0,00	2 019 737,27	2 019 737,27	0,00	2 019 737,27	3 242 975,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	53 556,27	0,00		55 002,29	55 002,29		55 002,29	55 002,29
1641	Emprunts en euros	53 556,27	0,00		55 002,29	55 002,29		55 002,29	55 002,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		53 556,27	0,00	0,00	55 002,29	55 002,29	0,00	55 002,29	55 002,29
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	3 237 193,44	620 579,62	0,00	2 113 769,38	2 113 769,38	0,00	2 113 769,38	2 734 349,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
4581006	PT VAUX COMMUNE REYSSOUZE RENATURATION	1 199 001,68	390 055,00		321 126,00	321 126,00	0,00	321 126,00	711 181,00
4581010	RESTAURATION VALLIERE	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581012	DIGUES CRAS	92 017,00	0,00		27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00
4581017	PLANTATIONS INSTALLATION AGRI	100 509,68	0,00		97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00
4581018	RESTAURATION CONTINUITE MOULIN CRA RAVARAY MONTAGNAT	756 229,93	29 384,00		723 616,00	723 616,00	0,00	723 616,00	753 000,00
4581020	RESTAURATION CONTINUITE PETITS OBSTACLES	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
4581021	PLAN GESTION PRAIRIES ZH BASSE REYSSOUZE	47 850,00	9 637,00		13 763,00	13 763,00	0,00	13 763,00	23 400,00
4581022	MO TRAVAUX AMONT REYSSOUZE DEVORAH BOUVENT PENNESSUY	366 909,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581023	OP SUS MANDAT AAP BIODIV 2023	254 100,00	55 515,74		420 652,26	420 652,26	0,00	420 652,26	476 168,00
4581024	RESTAURATION REYSSOUZE TOSSIAT	197 575,50	121 395,88		48 604,12	48 604,12	0,00	48 604,12	170 000,00
4581025	PDV SEUIL DES MOULINS RESTAURATION REYSSOUZE	100 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
4581026	PLAN GESTION STRATEGIQUES ZONE HUMIDE	58 000,00	14 592,00		159 408,00	159 408,00	0,00	159 408,00	174 000,00
4581027	SEILLON RENA Ruissellement zone humide	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
4581028	Suppression vanne bernolin	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
4581029	Chavannes sur Reyssouze etude ruissellement agriculture	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		8 843 170,29	1 843 817,58	0,00	4 188 508,94	4 188 508,94	0,00	4 188 508,94	6 032 326,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	6 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	6 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	6 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	24 385,00			109 600,00	109 600,00		109 600,00	109 600,00
204421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	22 465,00			91 000,00	91 000,00		91 000,00	91 000,00
2111	Terrains nus	1 920,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
Total des dépenses d'ordre		30 385,00			124 600,00	124 600,00		124 600,00	124 600,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
105	EQUIPEMENT BUREAUX		25 723,34	0,00	21 050,00	21 050,00	0,00	21 050,00
110	PLAN GESTION STRATEG ZONE HUMIDE		77 348,89	26 002,50	246 000,00	246 000,00	0,00	246 000,00
116	ACQUISITION FONCIERE AMENAG ZH		100 776,36	103 850,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
121	PLANTATIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	STATIONS OBSERVATOIRE		92 677,77	22 325,46	12 864,00	12 864,00	0,00	12 864,00
123	ALLEE DE CHALLES BOURG EN BRESSE		78 219,54	0,00	300 223,27	300 223,27	0,00	300 223,27
125	APPLICATION MOBILE		40 877,91	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00
126	LOGICIEL METIER		24 210,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
127	CREATIONS FILMS VIDEO		5 600,00	3 060,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
128	REYDECA P3 CANAL P4 REYSSOUZE		2 375 798,46	678 000,00	1 032 500,00	1 032 500,00	0,00	1 032 500,00
129	CREATION RAMPE PISCICOLE PT VAUX		139 297,25	390 000,00	164 600,00	164 600,00	0,00	164 600,00
130	RESTAURATION REYSSOUZE ST JULIEN		0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00
131	ACHAT VEHICULE		0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
TOTAL			2 952 183,02	1 223 237,96	2 019 737,27	2 019 737,27	0,00	2 019 737,27

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : EQUIPEMENT BUREAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 843,92	a	21 050,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 843,92	0,00	21 050,00	21 050,00
21838	Autre matériel informatique	10 960,81	0,00	2 500,00	2 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 585,82	0,00	15 000,00	15 000,00
2185	Matériel de téléphonie	950,40	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 346,89	0,00	2 550,00	2 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 343,55	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 343,55	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 343,55	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-21 050,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : PLAN GESTION STRATEG ZONE HUMIDE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		74 881,81	a	26 002,50	b	246 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	64 433,22	26 002,50	0,00		0,00
2031	Frais d'études	64 433,22	26 002,50	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 448,59	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 830,84	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	598,95	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 018,80	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	246 000,00		246 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	246 000,00		246 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		83 588,21	c	33 475,79	d	179 413,21
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	83 588,21	33 475,79	179 413,21		179 413,21
1313	Subv. transf. Départements	6 613,21	0,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 418,00	0,00	3 962,00		3 962,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	67 557,00	33 475,79	175 451,21		175 451,21
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-59 113,50
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE AMENAG ZH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 776,36	a 103 850,00	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 776,36	103 850,00	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	100 776,36	103 850,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		49 749,58	c 51 451,00	282 412,99	d 282 412,99
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	49 736,01	51 451,00	282 412,99	282 412,99
1323	Subv. non transf. Départements	2 400,00	3 600,00	25 000,00	25 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	47 336,01	47 851,00	257 412,99	257 412,99
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13,57	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	13,57	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	130 013,99
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : BIEF ETUDE DE LA JUTANE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : RUISSEAU DE MANZIAT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : GRAND LOEZE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : PETITS AFFLUENTS DIRECT SAONE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : PLANTATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : STATIONS OBSERVATOIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		92 677,77	a 22 325,46	12 864,00	b 12 864,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 876,76	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	26 876,76	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 801,01	22 325,46	12 864,00	12 864,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 372,14	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64 428,87	22 325,46	12 864,00	12 864,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 434,00	c 0,00	7 797,88	d 7 797,88
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	25 434,00	0,00	7 797,88	7 797,88
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 434,00	0,00	7 797,88	7 797,88
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-27 391,58
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : ALLEE DE CHALLES BOURG EN BRESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		78 219,54	a 0,00	300 223,27	b 300 223,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	18 480,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
2324	Subventions d'équipements versées	18 480,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	59 739,54	0,00	300 223,27	300 223,27
2312	Agencements et aménagements de terrains	59 739,54	0,00	300 223,27	300 223,27

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-300 223,27
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : APPLICATION MOBILE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		40 877,91	a 0,00	36 000,00	b 36 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 608,00	0,00	35 500,00	35 500,00
2051	Concessions, droits similaires	31 608,00	0,00	35 500,00	35 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 269,91	0,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 269,91	0,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	24 220,00	d 24 220,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	24 220,00	24 220,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	24 220,00	24 220,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 780,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 126
LIBELLE : LOGICIEL METIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		24 210,00	a	12 500,00	b
			0,00		12 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 210,00		12 500,00	12 500,00
2051	Concessions, droits similaires	24 210,00	0,00	12 500,00	12 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : CREATIONS FILMS VIDEO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		5 600,00	a	3 060,00	b	15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 600,00	3 060,00	15 000,00		15 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 600,00	3 060,00	15 000,00		15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	10 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	10 500,00		10 500,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	10 500,00		10 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 560,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128
LIBELLE : REYDECA P3 CANAL P4 REYSSOUZE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 375 798,46	a 678 000,00	1 032 500,00	b 1 032 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	217 424,36	30 500,00	187 500,00	187 500,00
2031	Frais d'études	217 424,36	30 500,00	187 500,00	187 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 158 374,10	647 500,00	845 000,00	845 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 158 374,10	647 500,00	845 000,00	845 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 865 165,67	c 1 702 464,46	1 024 157,08	d 1 024 157,08
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 865 165,67	1 702 464,46	1 024 157,08	1 024 157,08
1323	Subv. non transf. Départements	80 000,00	120 000,00	395 784,08	395 784,08
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 785 165,67	1 582 464,46	628 373,00	628 373,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	1 016 121,54
--------------------------------------	---------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 129
LIBELLE : CREATION RAMPE PISCICOLE PT VAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		139 297,25	a 390 000,00	164 600,00	b 164 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	139 297,25	390 000,00	164 600,00	164 600,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	101 535,02	390 000,00	164 600,00	164 600,00
238	Avances commandes immo corporelles	37 762,23	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		144 125,50	c 0,00	227 052,00	d 227 052,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	144 125,50	0,00	207 871,00	207 871,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 961,50	0,00	89 461,50	89 461,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	48 134,50	48 134,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	125 164,00	0,00	70 275,00	70 275,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	19 181,00	19 181,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	19 181,00	19 181,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-327 548,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : RESTAURATION REYSSOUZE ST JULIEN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	54 000,00	b
			0,00		54 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	35 000,00	d
			0,00		35 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-19 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : ACHAT VEHICULE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	25 000,00	b
			0,00		25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		8 487 376,98	2 612 901,25	3 525 482,64	3 525 482,64	6 138 383,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 681 523,05	1 787 391,25	1 771 372,16	1 771 372,16	3 558 763,41
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	37 975,91	0,00	42 517,88	42 517,88	42 517,88
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	108 423,00	0,00	89 461,50	89 461,50	89 461,50
1323	Subv. non transf. Départements	437 527,66	123 600,00	497 880,58	497 880,58	621 480,58
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 097 596,48	1 663 791,25	1 141 512,20	1 141 512,20	2 805 303,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	866 127,55	0,00	202 184,47	202 184,47	202 184,47
1641	Emprunts en euros	866 127,55	0,00	202 184,47	202 184,47	202 184,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	19 181,00	19 181,00	19 181,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	19 181,00	19 181,00	19 181,00
Total des recettes d'équipement		5 547 650,60	1 787 391,25	1 992 737,63	1 992 737,63	3 780 128,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 340,13	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
10222	FCTVA	17 340,13	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 340,13	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 682 847,55	825 510,00	1 204 645,01	1 204 645,01	2 030 155,01
Total des recettes réelles		8 247 838,28	2 612 901,25	3 230 882,64	3 230 882,64	5 843 783,89
021	Virement de la section de fonctionnement	55 153,70		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	160 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28031	Frais d'études	18 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	5 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 500,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281538	Autres réseaux	75 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 500,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	5 500,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281838	Autre matériel informatique	4 500,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	8 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	24 385,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
10251	Dons et legs en capital	1 920,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		18 600,00	18 600,00	18 600,00
4582010	Opération sous mandat n°010	0,00		91 000,00	91 000,00	91 000,00
4582013	Opération sous mandat n°013	17 435,00		0,00	0,00	0,00
4582014	Opération sous mandat n°014	5 030,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		239 538,70		294 600,00	294 600,00	294 600,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 208 421,70	0,00	0,00	1 208 930,00	1 208 930,00	0,00	1 208 930,00	1 208 930,00
011	Charges à caractère général (3)	524 283,00	0,00	0,00	482 222,00	482 222,00	0,00	482 222,00	482 222,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	405 225,00	0,00		473 500,00	473 500,00		473 500,00	473 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	29 760,00	0,00	0,00	43 208,00	43 208,00	0,00	43 208,00	43 208,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		959 268,00	0,00	0,00	998 930,00	998 930,00	0,00	998 930,00	998 930,00
66	Charges financières	34 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		34 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles		993 268,00	0,00	0,00	1 023 930,00	1 023 930,00	0,00	1 023 930,00	1 023 930,00
023	Virement à la section d'investissement	55 153,70			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	160 000,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		215 153,70			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 208 930,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		871 099,69	0,00	970 320,00	970 320,00	970 320,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	26 970,00	0,00	27 410,00	27 410,00	27 410,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	838 129,69	0,00	926 010,00	926 010,00	926 010,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		865 099,69	0,00	953 420,00	953 420,00	953 420,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
Total des recettes réelles		865 099,69	0,00	955 320,00	955 320,00	955 320,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	238 610,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 208 930,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 208 421,70	0,00	0,00	1 208 930,00	1 208 930,00	0,00	1 208 930,00	1 208 930,00
011	Charges à caractère général (4)	524 283,00	0,00	0,00	482 222,00	482 222,00	0,00	482 222,00	482 222,00
60611	Eau et assainissement	350,00	0,00	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
60612	Energie - Electricité	5 600,00	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
60622	Carburants	2 880,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	151 500,00	0,00	0,00	128 692,00	128 692,00	0,00	128 692,00	128 692,00
6132	Locations immobilières	24 100,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	78 500,00	78 500,00	0,00	78 500,00	78 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	153 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 400,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
6156	Maintenance	14 823,00	0,00	0,00	43 330,00	43 330,00	0,00	43 330,00	43 330,00
6161	Multirisques	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres primes d'assurance	9 000,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 300,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	40 180,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
6238	Divers	31 300,00	0,00		14 600,00	14 600,00	0,00	14 600,00	14 600,00
6247	Transports collectifs	10 600,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 100,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6261	Frais d'affranchissement	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 100,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
63512	Taxes foncières	650,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	405 225,00	0,00		473 500,00	473 500,00		473 500,00	473 500,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		12 600,00	12 600,00		12 600,00	12 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 750,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	750,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
64111	Rémunération principale titulaires	85 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	60,00	0,00		2 440,00	2 440,00		2 440,00	2 440,00
64113	NBI	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64118	Autres indemnités	33 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations	150 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	55,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
64138	Primes et autres indemnités	27 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 000,00	0,00		80 400,00	80 400,00		80 400,00	80 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 200,00	0,00		7 300,00	7 300,00		7 300,00	7 300,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	660,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		360,00	360,00		360,00	360,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	29 760,00	0,00	0,00	43 208,00	43 208,00	0,00	43 208,00	43 208,00
65311	Indemnités de fonction	19 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 800,00	0,00		15 850,00	15 850,00	0,00	15 850,00	15 850,00
65818	Autres	5 950,00	0,00		7 348,00	7 348,00	0,00	7 348,00	7 348,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		959 268,00	0,00	0,00	998 930,00	998 930,00	0,00	998 930,00	998 930,00
66	Charges financières	34 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	21 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		34 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles		993 268,00	0,00	0,00	1 023 930,00	1 023 930,00	0,00	1 023 930,00	1 023 930,00
023	Virement à la section d'investissement	55 153,70			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	160 000,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	160 000,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		215 153,70			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-10 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		871 099,69	0,00	970 320,00	970 320,00	970 320,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	26 970,00	0,00	27 410,00	27 410,00	27 410,00
70878	Remb. frais par des tiers	26 970,00	0,00	27 410,00	27 410,00	27 410,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	838 129,69	0,00	926 010,00	926 010,00	926 010,00
744	FCTVA	6 265,03	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	21 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74758	Participation autres groupements	379 050,00	0,00	379 050,00	379 050,00	379 050,00
747888	Autres	431 814,66	0,00	521 960,00	521 960,00	521 960,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		865 099,69	0,00	953 420,00	953 420,00	953 420,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		865 099,69	0,00	955 320,00	955 320,00	955 320,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					600 000,00									
A0122240000	CAISSE D'EPARGNE			25/12/2022	600 000,00	F		2,700	0,000		A	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		362 641,90					362 641,90	43 900,75	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		362 641,90					362 641,90	43 900,75	0,00	0,00
A0122240000		0,00	A-1	362 641,90	0,00	F	0,000		362 641,90	43 900,75	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		362 641,90					362 641,90	43 900,75	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	362 641,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		19-10-2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L		0	01/01/2000
L	plantations arbres et arbustre	10	27/09/2022
L	concession et droits similaire	2	27/09/2022
L	autres installa matériel	10	27/09/2022
L	subvention d'équipement etudes	5	25/06/2024
L	subvention équipement travaux	10	25/06/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 005		Intitulé de l'opération : REGUL PLANTATION 2013			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	13 102,86	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	13 102,86	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 102,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 006		Intitulé de l'opération : PDV RENATURATION			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	481 350,08	390 055,00	321 126,00	711 181,00	
4581006 (5)	481 350,08	390 055,00	321 126,00	711 181,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	481 350,08	390 055,00	321 126,00	711 181,00	
RECETTES (b)	424 181,35	593 580,00	8 987,00	602 567,00	
4582006 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	424 181,35	593 580,00	8 987,00	602 567,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 006		Intitulé de l'opération : PDV RENATURATION			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	424 181,35	593 580,00	8 987,00	602 567,00	

N° opération : 009		Intitulé de l'opération : RESTAURATION JUGNON			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 093,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4581009 (5)	8 093,40	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	8 093,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	8 093,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	8 093,40	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	8 093,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 010		Intitulé de l'opération : RESTAURATION VALLIERE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	463 209,53	0,00	0,00	0,00	0,00
4581010 (5)	463 209,53	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	463 209,53	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	372 344,17	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
4582010 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	372 344,17	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00

N° opération : 010		Intitulé de l'opération : RESTAURATION VALLIERE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	372 344,17	0,00	91 000,00	91 000,00	

N° opération : 012		Intitulé de l'opération : DIGUE CRAS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	56 883,96	0,00	27 600,00	27 600,00	
<i>4581012 (5)</i>	56 883,96	0,00	27 600,00	27 600,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	56 883,96	0,00	27 600,00	27 600,00	
RECETTES (b)	3 600,00	56 400,00	25 531,00	81 931,00	
<i>4582012 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	3 600,00	56 400,00	25 531,00	81 931,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 600,00	56 400,00	25 531,00	81 931,00	

N° opération : 013		Intitulé de l'opération : LE DEVORAH DU MARAIS A SA CONFLUENCE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	130 240,20	0,00	0,00	0,00	
<i>4581013 (5)</i>	130 240,20	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	130 240,20	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	130 240,20	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 013		Intitulé de l'opération : LE DEVORAH DU MARAIS A SA CONFLUENCE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
4582013 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	112 809,06	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	17 431,14	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	130 240,20	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 014		Intitulé de l'opération : RESTAURATION REYSSOUZE ENTRE BOUVENT ET PENNESSUY ET LE CANAL DE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	124 560,00	0,00	0,00	0,00	
4581014 (5)	124 560,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	124 560,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	124 560,00	0,00	0,00	0,00	
4582014 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	119 531,20	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	5 028,80	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	124 560,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 015		Intitulé de l'opération : RESTAURATION ZH FORESTIERE TEYSSONGE -			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	67 030,28	0,00	0,00	0,00	
4581015 (5)	67 030,28	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

SYNDICAT BV REYSSOUZE - BUDGET PRINCIPAL SBVR - BP - 2025

N° opération : 015		Intitulé de l'opération : RESTAURATION ZH FORESTIERE TEYSSONGE -			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	67 030,28	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	67 030,28	0,00	0,00	0,00	0,00
4582015 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	45 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	21 759,28	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	67 030,28	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 017		Intitulé de l'opération : PLANTATION INSTALLATION AGRIC			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	64 914,97	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
4581017 (5)	64 914,97	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	64 914,97	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	32 600,00	32 600,00	32 600,00
4582017 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	32 600,00	32 600,00	32 600,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	32 600,00	32 600,00	32 600,00

N° opération : 018		Intitulé de l'opération : MONTAGNAT RESTAURATION REYSSOUZE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	162 515,51	29 384,00	723 616,00	753 000,00	753 000,00
4581018 (5)	162 515,51	29 384,00	723 616,00	753 000,00	753 000,00

SYNDICAT BV REYSSOUZE - BUDGET PRINCIPAL SBVR - BP - 2025

N° opération : 018	Intitulé de l'opération : MONTAGNAT RESTAURATION REYSSOUZE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	162 515,51	29 384,00	723 616,00	753 000,00
RECETTES (b)	40 523,20	60 785,00	667 983,55	728 768,55
4582018 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 523,20	60 785,00	667 983,55	728 768,55
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 523,20	60 785,00	667 983,55	728 768,55

N° opération : 020	Intitulé de l'opération : RESTAURATION CONTINUITE PETITS OBSTACLES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
4581020 (5)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
4582020 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00

N° opération : 021	Intitulé de l'opération : PLAN DE GESTION PRAIRIES ZONE HUMIDE BASSE REYSSOUZE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

SYNDICAT BV REYSSOUZE - BUDGET PRINCIPAL SBVR - BP - 2025

N° opération : 021		Intitulé de l'opération : PLAN DE GESTION PRAIRIES ZONE HUMIDE BASSE REYSSOUZE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	20 213,00	9 637,00	13 763,00	23 400,00	
4581021 (5)	20 213,00	9 637,00	13 763,00	23 400,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	20 213,00	9 637,00	13 763,00	23 400,00	
RECETTES (b)	20 754,41	17 975,00	0,00	17 975,00	
4582021 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 754,41	17 975,00	0,00	17 975,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	20 754,41	17 975,00	0,00	17 975,00	

N° opération : 022		Intitulé de l'opération : MO TRAVAUX AMONT REYSSOUZE DEVORAH BOUVENT PENNESSUY			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	708 644,17	0,00	0,00	0,00	
4581022 (5)	708 644,17	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	708 644,17	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	312 464,54	30 480,00	111 855,46	142 335,46	
4582022 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	312 464,54	30 480,00	111 855,46	142 335,46	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	312 464,54	30 480,00	111 855,46	142 335,46	

N° opération : 023		Intitulé de l'opération : AAP BIODIV 2023 2025 TRAME TURQUOISE NOIRE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

DEPENSES (a)	41 982,20	55 515,74	420 652,26	476 168,00
4581023 (5)	41 982,20	55 515,74	420 652,26	476 168,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	41 982,20	55 515,74	420 652,26	476 168,00
RECETTES (b)	175 028,00	47 090,00	144 488,00	191 578,00
4582023 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	175 028,00	47 090,00	144 488,00	191 578,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	175 028,00	47 090,00	144 488,00	191 578,00

N° opération : 024		Intitulé de l'opération : RESTAURATION DE LA REYSSOUZE A TOSSIAT		Date de la délibération : 19/03/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	17 907,52	121 395,88	48 604,12	170 000,00	
4581024 (5)	17 907,52	121 395,88	48 604,12	170 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	17 907,52	121 395,88	48 604,12	170 000,00	
RECETTES (b)	8 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	
4582024 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	8 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	

N° opération : 025		Intitulé de l'opération : PDV SEUIL DES MOULINS RESTAU REYSSOUZE		Date de la délibération : 19/03/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

DEPENSES (a)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
4581025 (5)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
4582025 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

N° opération : 026		Intitulé de l'opération : PLANS GESTION ZONES HUMIDES		Date de la délibération : 19/03/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 603,00	14 592,00	159 408,00	174 000,00	
4581026 (5)	12 603,00	14 592,00	159 408,00	174 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	12 603,00	14 592,00	159 408,00	174 000,00	
RECETTES (b)	4 800,00	7 200,00	105 000,00	112 200,00	
4582026 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 800,00	7 200,00	105 000,00	112 200,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 800,00	7 200,00	105 000,00	112 200,00	

N° opération : 027		Intitulé de l'opération : SEILLON RENA RUISSELLEMENT ZONE HUMIDE		Date de la délibération : 13/03/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

DEPENSES (a)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
4581027 (5)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	14 700,00	14 700,00
4582027 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	14 700,00	14 700,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	14 700,00	14 700,00

N° opération : 028		Intitulé de l'opération : SUPPRESSION VANNE BERNOLIN BOURG EN BRESSE		Date de la délibération : 13/03/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	
4581028 (5)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	
4582028 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	

N° opération : 029		Intitulé de l'opération : Chavannes sur Rey etude ruissellement agriculture		Date de la délibération : 13/03/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

DEPENSES (a)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
4581029 (5)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Charge mission milieux aquatique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé études ressource en eau observatoire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
chargé mission trame turquoies	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00

SYNDICAT BV REYSSOUZE - BUDGET PRINCIPAL SBVR - BP - 2025

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Charge mission milieux aquatique	A	TECH	646	0,00	A 332-8-2°	CDD CDD
Chargé études ressource en eau observatoire	A	TECH	518	0,00	A 332-8-2°	CDD CDD
chargé mission trame turquoies	A	TECH	518	0,00	A 332-8-2°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Chargé de communication	B	TECH	513	0,00	A 332-24	A
Chargé projet eau et participation citoyenne	A	ADM	525	0,00	A 332-24	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-106 239,02	-106 239,02
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	769 083,67	769 083,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	662 844,65	662 844,65

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	124 781,65	124 781,65
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	662 844,65	662 844,65
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	787 626,30	787 626,30

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	70 002,29	70 002,29
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	218 500,00	218 500,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	148 497,71	148 497,71

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		70 002,29	70 002,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		55 002,29	55 002,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	55 002,29	55 002,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 000,00	15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		218 500,00	III 218 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		33 500,00	33 500,00
10222	FCTVA	33 500,00	33 500,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		185 000,00	185 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	10 000,00	10 000,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	3 000,00	3 000,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	15 000,00	15 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	35 000,00	35 000,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	4 000,00	4 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	4 000,00	4 000,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	60 000,00	60 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	10 000,00	10 000,00
281721	<i>Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)</i>	10 000,00	10 000,00
281758	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	1 000,00	1 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	5 000,00	5 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	8 000,00	8 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 000,00	3 000,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	2 000,00	2 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	15 000,00	15 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 90

Nombre de membres présents : 49

Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES :

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/03/2025

Présenté par Le Président (1),

A Montrevel en Bresse, le 13/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Comité Syndical(2), réunie en session ordinaire

A Attignat, le 13/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité Syndical (2),(3).

FAVIER Jean-Louis	
-------------------	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 BUDGET PRIMITIF 2025

Rappel

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Syndicat du Bassin versant de la Reyssouze ; elle est disponible sur le site internet de la collectivité.

Le Compte financier unique (CFU) qui remplace le compte administratif et le compte de gestion retrace l'exécution du budget de l'année 2024. Il détermine les résultats de l'exécution comptable et constate les restes à réaliser.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites aux budgets, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte financier unique 2024 et le budget primitif 2025 ont été votés le 13 mars 2025 par le conseil syndical. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat général de la collectivité aux heures d'ouvertures des bureaux et sur le site internet de la collectivité.

La composition du budget du Syndicat du bassin Versant de la Reyssouze est un budget M57 développé dans lequel figure l'ensemble des charges et produits :

- non affectables spécifiquement à la compétence GEMAPI : les charges communes (les dépenses liées au siège du SBVR, les charges de personnels, les intérêts de la ligne de trésorerie ...);
- les dépenses et les recettes concernant uniquement la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Ce budget est financé principalement par :

- la contribution des collectivités membres ;
- la participation des excédents budgétaires aux charges communes ;
- les emprunts ;
- les subventions de fonctionnement et d'investissement

Ce projet de Budget Primitif (BP) 2025 a été élaboré conformément aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du Comité Syndical du 18 février 2025.

Il prend en compte l'exercice des compétences GEMAPI exercées par le SBVR.

Ce projet de Budget Primitif s'articule autour des axes suivants :

- le maintien des marges de manœuvre du Syndicat à travers une capacité de désendettement située à 3,2 ans ;
- Une affectation des dépenses à 90 % pour la GEMAPI et 10 % pour le Hors GEMAPI ;
- Une stabilité de la participation demandée aux collectivités membres répartie comme suit :

PARTICIPATION FINANCIERE 2025	
Communauté de Communes Bresse et Saône	35 732 €
Grand Bourg Agglomération	343 318 €
TOTAL des participations financières 2025	379 050 €

- en contrepartie, une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement avec une évolution de la masse salariale contenue au glissement-vieillesse-technicité et à l'intégration des mesures réglementaires (hausse du point d'indice, prolongation de la GIPA, attribution de 5 points d'indice, apolitique salariale incitative...); recrutement de 2 nouveaux agents ;
- en conséquence, un ajustement toujours plus serré des prévisions budgétaires en rapport au niveau des réalisations des années précédentes et aux prévisions réalistes pour 2025.

Cette note de présentation est consolidée et comprend le budget primitif.

Compte financier unique - 2024

a. Dépenses & recettes - section fonctionnement

Articles	Désignation	CA 2023	BP 2024	CFU 2024
Chapitre 11	Total charges à caractère général	248 907.47 €	524 283.00 €	273 133.28 €
Chapitre 12	Total charges de personnel	346 375.06 €	405 225.00 €	391 416.12 €
023/023	Total virement section inv	0.00 €	55 153.70 €	- €
Chap 042	Total amortissement chapitre	96 996.19 €	160 000.00 €	113 081.61 €
Chap 65	Total charges gestion courante	24 911.93 €	29 760.00 €	24 296.67 €
Chap 66	Total charges financières	2 407.82 €	34 000.00 €	22 304.26 €
Chap 67	Total charges spécifiques	84 681.00 €	- €	- €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		804 279.47 €	1 208 421.70 €	824 231.94 €
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT - CFU 2024				711 150.33 €
DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT - CFU 2024				113 081.61 €
Articles	Désignation	CA 2023	BP 2024	CFU 2024
002/002	Total excédent antérieur	0.00 €	337 322.01 €	- €
Chap 13	Atténuation de charges	0.00 €	- €	- €
Chap 70	Total facturation aux tiers	16 436.89 €	26 970.00 €	21 652.95 €
Chap 74	Dotations et Provisions	794 861.17 €	838 129.69 €	813 099.96 €
Chap 75	Total produits gestion courante	2.65 €	- €	2 835.67 €
Chap 76				7260
Chap 77	Total produits exceptionnels	57.00 €	- €	- €
	total chapitre 042	1 978.00 €	6 000.00 €	5 453.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		813 335.71 €	1 208 421.70 €	850 301.58 €
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT - CFU 2024				844 848.58 €
RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT - CFU 2024				5 453.00 €
Excédent CA - section fonctionnement 2023		9 056.24 €	- €	
Excédent CFU - section fonctionnement 2024		26 069.64 €		
Excédent cfu cumulé section fonctionnement		363 391.65 €		

i. Commentaires

Globalement, on note des dépenses stables en dépenses fonctionnement et une augmentation des recettes en fonctionnement par rapport en 2023.

Augmentation du chapitre 11, par rapport à 2023 de 24 000€, qui s'explique par les frais de publicité et publication, à noter une baisse des frais d'énergie – électricité

Augmentation du chapitre 12, par rapport à 2023 de 45 041€ mais qui est conforme aux prévisions du BP 2024 et au projet du syndicat.

Augmentation des charges financières liée à l'emprunt contracté en octobre 2022 pour un montant de 600 000€

En recette, intérêt du compte à terme pour un montant de 7260 €, ouverture du compte en 2024 liée à une trésorerie importante et un décalage des dépenses d'investissement.

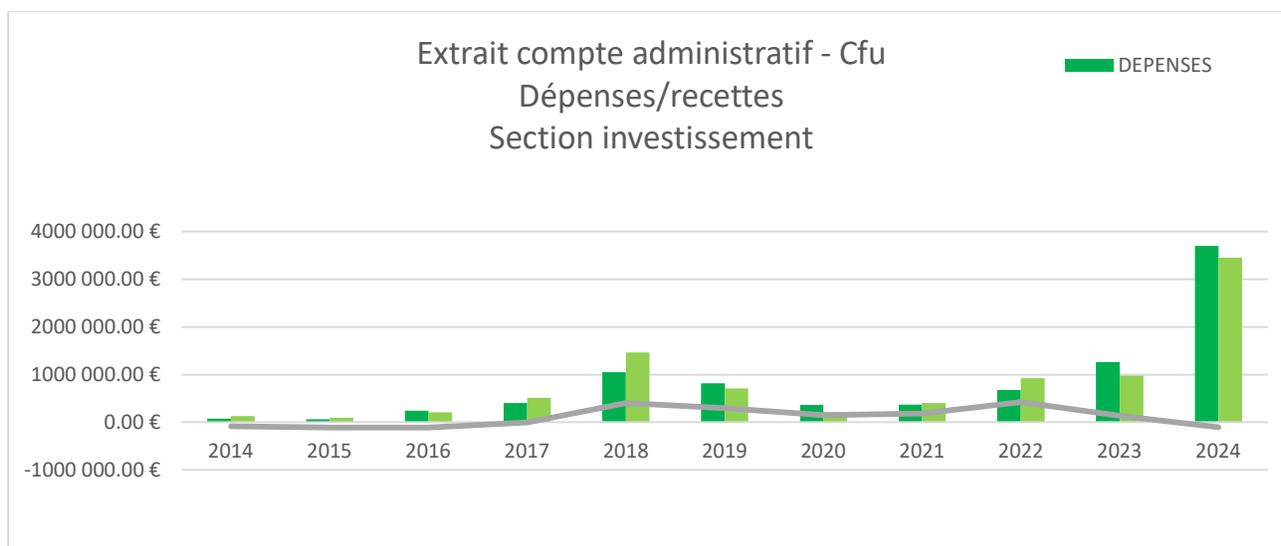
b. Dépenses et recettes 2024 – investissement

	2023	2024
CA - CFU DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	1 207 386.68 €	3 670 526.01 €
CA CFU DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	58 096.83 €	29 832.94 €
Compte Administratif- CFU DEPENSES INVESTISSEMENT	1 265 483.51 €	3 700 358.95 €

	2023	2024
CA -CFU RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	827 321.24 €	3 317 199.52 €
CA- CFU RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	153 115.02 €	137 461.55 €
Compte administratif CFU RECETTES INVESTISSEMENT	980 436.26 €	3 454 661.07 €

Les dépenses réalisées en 2024 en investissement sont moindres que celles qui étaient prévus dans le bp, en raison d'une météo défavorable qui ont entraîné l'arrêt de plusieurs chantiers.

Néanmoins on peut noter une activité des plus élevée depuis ces 10 dernières années, en dépense comme en recette.



Résultat

Les résultats comptables annuels pour l'exercice 2024 sont les suivants :

Situation financière 2024

FONCTIONNEMENT - CFU provisoire

- **Résultats annuels 2024**

Fonctionnement : **+ 26 069,64 €**

- **Fonctionnement 2024 – Résultats CFU**

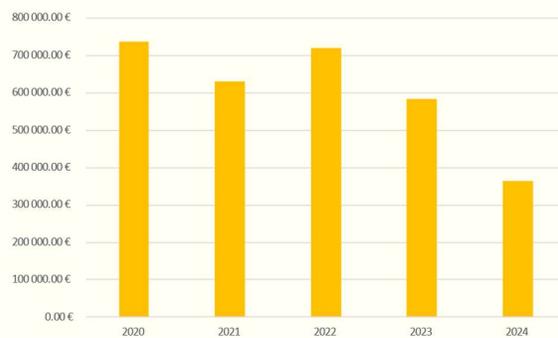
Dépenses : **824 231,94 €**

Recettes : **850 301,58 €**

- **Fonctionnement 2024 – Résultats cumulés 2024 CFU**

Fonctionnement cumulé : **363 391,65 €**

Résultat cumulé - section fonctionnement



Situation financière 2024

FONCTIONNEMENT - CFU provisoire

Extrait compte administratif
Dépenses / recettes
Section fonctionnement

■ DEPENSES ■ RECETTES — Cumul



Situation financière 2024

INVESTISSEMENT - CFU provisoire

- **Résultats annuels 2024**

Investissement : **- 245 697,88 €**

- **Restes à réaliser**

Dépenses : **1 843 817,58 €**

Recettes : **2 612 901,25 €**

- **Investissement 2025 – Résultats cumulés 2025 CFU / RAR Compris**

Investissement cumulé : **662 844,65 €**



4 Budget fonctionnement 2025

BP 2025 - Section fonctionnement - Dépenses		
Chapitre 11	Charges à caractère	482 222.00 €
Chapitre 12	Charges de personnel	473 500.00 €
Chapitre 023	Virement section investissement	0.00 €
Chapitre 042	Amortissement - dotation provision	185 000.00 €
Chapitre 65	Total charges gestion courante	43 208.00 €
Chapitre 66	Total charges financières	25 000.00 €
Chapitre 67	Total charges spécifiques	0.00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 208 930.00 €
B2025 – Section fonctionnement recettes		
Chapitre 002	Total excédent antérieur	238 610.00 €
Chapitre 70	Total facturation aux tiers	27 410.00 €
Chapitre 74	Dotations et Provisions	926 010.00 €
Chapitre 75	Total produits gestion courante	0.00 €
Chapitre 77	Total produits exceptionnels	1 900.00 €
Chapitre 042	Amortissement subvention	15 000.00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		1 208 930.00 €

ii. Observations dépenses fonctionnement – un budget stable par rapport à 2024

[Chapitre 011 : Dépenses à caractère général](#)

- Recentrage des prestations de services de communication et animation grand public et scolaires intégrées aux opérations d'investissements du contrat (financement à 80 %),
- Réengagement des dépenses pour le PPRE (plan pluriannuel de restauration et d'entretien) si personnel suffisant pour son animation.

[Chapitre 012 : Charges de personnel](#)

- Recrutements pour répondre aux besoins d'activité, notamment le PPRE et la préparation des travaux du contrat Eau & Climat.
- Augmentation salariale (régime indemnitaire) de + 3 % pour pérenniser l'équipe en 2025,

[Chapitre 023 : Virement section investissement](#)

- Virement à la section d'investissement pour alimenter le plan d'action et limiter le recours à l'emprunt

[Chapitre 042 : Amortissement](#)

- Augmentation de la prévision compte tenu des investissements réalisés en 2023.

[Chapitre 65 : Charges de gestion courante](#)

- Augmentation de la valeur du point et des valeurs d'échelons,
- Renouvellement de clé numérique de signature,
- Abonnements annuels indispensables au bon fonctionnement de services (exemple Microsoft exchange),

[Chapitre 66 : Charges financières](#)

- Lié à l'emprunt contracté en novembre 2022

[Chapitre 67 : Charges spécifiques](#)

iii. Observations recettes fonctionnement

[Chapitre 002 : excédent antérieur](#)

- Le cumul de fonctionnement se stabilise à 238 610€ en 2025, en ayant affecté 124 781 € en recette d'investissement (article 1068).

[Chapitre 013 : Atténuation de charges](#)

- Aucune opération prévue

[Chapitre 70 : Produits de services](#)

- Stabilisation des produits de services avec de nouvelles opérations de mesures compensatoires avec Certines, Interra et Bourg-en-Bresse.

[Chapitre 74 : Dotations et Provisions](#)

- Intégralité des dépenses de personnels financées a minima à 50 % (salaires bruts + charges patronales) + 30 % forfaitaire par poste de prise en charge de frais administratif). Le 12^{ème} programme augmente le pourcentage d'accompagnement des missions de l'équipe et laisse espérer une hausse des recettes.

Chapitre 75 : Produits gestion courante

- Aucune opération prévue.

Chapitre 77 : Produits spécifiques

- Aucune opération prévue.

Chapitre 77 : Ecriture d'ordre

- Amortissement des subventions perçues liées à des investissements amortissables

Budget d'investissement – M57

a. Dépenses et recettes 2025

N° compte M57	NATURE	BP 2025
001	Déficit d'investissement reporté	106 239.02 €
1641/16	Emprunts : échéance à rembourser - EMPRUNT signé 2022	55 002.29 €
13913/040	Amort. Subventions Département	5 000.00 €
13918/040	Amort. Subventions Agence de l'Eau	10 000.00 €
	TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES - Dépenses investissement	176 241.31 €
N° C/Opé M57	NATURE	BP 2025
45	Opérations pour compte de tiers	2 715 168.00 €
4581006	B1 - Restauration de la Reyssouze à Pont-de-Vaux	692 000.00 €
4581012	Système d'endiguement de Bresse-Vallons	27 600.00 €
4581017	B11 - PPRE - Plantations (L3) et aménagements agricoles (L4) sur parc privé	97 000.00 €
4581018	B7 - Restauration de la Reyssouze à Montagnat	753 000.00 €
4581020	Restauration de la continuité sur petits obstacles en parc privé	60 000.00 €
4581021	B9 - Plan de Gestion des prairies humides de la Basse Reyssouze	23 400.00 €
4581023	AAP Biodiversité -	476 168.00 €
4581024	Restauration de la Reyssouze à Tossiat	170 000.00 €
4581025	Restauration de la Reyssouze à Pont-de-Vaux (seuil des moulins)	60 000.00 €
4581026	B10 - Plan de Gestion Stratégiques des Zones Humides	174 000.00 €
4581027	Seillon/Rena : Ruissellement et zones humides (PGSZH)	42 000.00 €
4581028	Suppression de la vanne de Bernolin à Bourg-en-Bresse	90 000.00 €
4581029	Etude ruissellement et agriculture à Chavannes-sur-Reyssouze	50 000.00 €
20/21/23	Opérations d'équipement	3 242 975.23 €
OP105	Mobilier - Electroménager - Informatique - Matériels audiovisuel	21 050.00 €
OP110	B10 - Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides	272 002.50 €
OP116	Acquisitions Foncières	203 850.00 €
OP122	B8 - Observatoire	35 189.46 €
OP123	Restauration de la Reyssouze au niveau de l'allée de challes à Bourg-en-Bresse	300 223.27 €
OP125	AAP PC - Cœur Reyssouze / Application mobile	36 000.00 €
OP126	Logiciel métier	12 500.00 €
OP127	Création de Films et vidéos	18 060.00 €
OP128	B4/6 - ReyDeCa - 2024 / P3-Canal et P4-Reyssouze	1 710 500.00 €
OP129	B1-2 - Création d'une rampe piscicole sur le barrage des aiguilles à Pont-de-Vaux	554 600.00 €
OP130	Restauration de la Reyssouze à Saint Julien sur Reyssouze	54 000.00 €
OP131	Achat véhicule	25 000.00 €
	Report des frais d'études en opération sous mandat - Provisions litige - Clôture d'opération sous man	
204421/041	Solde op sous mandat Restauration de la Vallière à Ceyzériat	91 000.00 €
2128/041	remboursement avance sur compte 238	18 600.00 €
	Total chapitre 041	109 600.00 €
4581006/4581	Régul écriture N-1 avance op sous mandat	19 181.00 €
	TOTAUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	6 263 165.54 €

N° compte M57	NATURE	BP 2025
001	Résultat d'investissement reporté	- €
021	Virement section de fonctionnement	
1068/10	Excédent de fonctionnement capitalisé	124 781,65 €
1641	Empunt	202 184,47 €
10222	FCTVA	33 500,00 €
	Sous total	360 466,12 €
28031/040	Amort. Frais d'études	10 000,00 €
2804412/040	Amort pers droit privé	3 000,00 €
2804422/040	Amort pers droit privé	15 000,00 €
2805/40	Amort concession et droit	35 000,00 €
28088/040	Amort Autres immobilisations incorporelles	4 000,00 €
28121/040	Amort arbres et arbustes	4 000,00 €
281538/040	Amort autres réseaux	60 000,00 €
28158/040	Amort. Installations	10 000,00 €
281721/040	Amort plantes arbustes mise à dispo	10 000,00 €
281758/040	Amort Amort autres intallation mat outill tech	1 000,00 €
281828/040	Amort mat transport	5 000,00 €
281838/040	Amort autres mat informatiques	8 000,00 €
281848/040	Amort autres mat bureau et mobiliers	3 000,00 €
28185/040	Amort mat de téléphonie	2 000,00 €
28188/040	Amort. Autres immo	15 000,00 €
	sous total chapitre 040	185 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES	545 466,12 €
N° C/Opé M57	NATURE	BP 2025
45	Opérations pour compte de tiers	2 030 155,01 €
4582006	B1 - Restauration de la Reyssouze à Pont-de-Vaux	602 567,00 €
4582012	Système d'endiguement de Bresse-Vallons	81 931,00 €
4582017	B11 - PPRE - Plantations (L3) et aménagements agricoles (L4) sur parc privé	32 600,00 €
4582018	B7 - Restauration de la Reyssouze à Montagnat	728 768,55 €
4582020	Restauration de la continuité sur petits obstacles en parc privé	42 000,00 €
4582021	B9 - Plan de Gestion des prairies humides de la Basse Reyssouze	17 975,00 €
4582022	B4/6 - ReyDeCa - 2023 / P1-Pennessuy et P2-Dévorah	142 335,46 €
4582023	AAP Biodiversité - Continuités de la TT (2024-2025)	191 578,00 €
4582024	Restauration de la Reyssouze à Tossiat	12 000,00 €
4582025	Restauration de la Reyssouze à Pont-de-Vaux (seuil des moulins)	20 000,00 €
4582026	B10 - Plan de Gestion Stratégiques des Zones Humides	112 200,00 €
4582027	Seillon/Rena : Ruissellement et zones humides (PGSZH)	14 700,00 €
4582028	Suppression de la vanne de Bernolin à Bourg-en-Bresse	31 500,00 €
4582029	Etude ruissellement et agriculture à Chavannes-sur-Reyssouze	- €
	Opérations d'équipement	3 558 763,41 €
OP105	Mobilier - Electroménager - informatique - Matériels audiovisuels	- €
OP110	B10 - Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides	212 889,00 €
OP116	Acquisitions Foncières	333 863,99 €
OP121	B11 - PPRE - Plantations (L3) sur parc SBVR	
OP122	B8 - Observatoire	7 797,88 €
OP123	Restauration de la Reyssouze au niveau de l'allée de challes à Bourg-en-Bresse	- €
OP125	AAP PC - Cœur Reyssouze / Application mobile	24 220,00 €
OP126	Logiciel métier	- €
OP127	Création de Films et vidéos	10 500,00 €
OP128	B4/6 - ReyDeCa - 2024 / P3-Canal et P4-Reyssouze	2 726 621,54 €
OP129	B1-2 - Création d'une rampe piscicole sur le barrage des aiguilles à Pont-de-Vaux	207 871,00 €
OP130	Restauration de la Reyssouze à Saint Julien sur Reyssouze	35 000,00 €
	Les écritures de régularisation	
4582010/041	Restauration de la Vallière à Ceyzenat solde op sous mandat	91 000,00 €
4582013/041	Solde étude faisabilité Dévorah	
4582014/041	Solde étude de faisabilité Bouvent Pennesuy	
10251/041	donation parcelle à Servignat	
238/041	remboursement avance sur compte 238	18 600,00 €
	Total chapitre 041	109 600,00 €
238/23 (OP129)	annulation ecriture N-1	19 181,00 €
	TOTAUX RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	6 263 160,54

Depuis le début du mandat en 2020, chaque année a vu progressé fortement l'investissement de la collectivité avec une hausse de 2 709 % entre 2020 et 2024 (118 110 € en 2020 contre 3 317 200 € en 2024).

La projection 2025 – 2030 devrait permettre de maintenir un investissement régulier et constant de près 2,5 M€/an. Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (Reyssouze & Affluents) est aujourd'hui une collectivité qui investit sur son territoire et pour son territoire. La collectivité est passée d'une logique de bancarisation à logique d'opérationnalité.

Ce changement de trajectoire n'est pas sans conséquence et requiert une adaptation des ressources, tant humaines que financières ou politiques. Cette logique impose aussi, pour rendre tenable cet investissement, d'apprécier les économies faisables en :

- Travaillant sur les phasages de travaux avec un report de certaines tranches ou de l'intégralité de l'opération sur 2025 et suivantes,
- Travaillant sur les modalités de travaux et les gains structurels possibles,
- Misant sur le marché et la concurrence : entre 2022 et 2024, le résultat des consultations de travaux sont en moyenne inférieures de 10 % aux estimations des maîtres d'œuvre.
- Développant les ressources : emprunts, cotisations, mécénats,... A l'inverse des prix de marché sur les travaux, les taux d'intérêts des prêts bancaires ont connu une forte hausse entre 2020 et 2024. La tendance actuelle laisse entrevoir une stabilité relative voire une légère baisse. En 2025 et 2026, les taux devraient toutefois stagner ou légèrement reculer, selon l'évolution de l'inflation et des politiques monétaires.

1. Etat de la dette au 31 décembre 2024 et son évolution

a. Emprunt

L'emprunt contracté en 2022 auprès de la Caisse d'Épargne, d'un montant initial de 600 000 €, continue d'être amorti selon les prévisions, avec des remboursements prévus en 2025 de 55 002,29 € en capital et 11 276,39 € en intérêts. Ce niveau de remboursement reste compatible avec la capacité financière du syndicat, qui veille à un équilibre entre investissements structurants et gestion prudente de l'endettement.

Au 25/02/2025, il restera au syndicat 362 641,90 € à rembourser.

Date	Capital	Intérêts	Total	Encours CE Capital
25/11/2022	- €	- €	- €	
29/11/2022			420,00 €	600 000,00 €
25/12/2022	64 928,68 €	1 350,00 €	66 278,68 €	535 071,32 €
25/02/2023	63 870,86 €	2 407,82 €	66 278,68 €	471 200,46 €
25/02/2024	53 556,27 €	12 722,41 €	66 278,68 €	417 644,19 €
25/02/2025	55 002,29 €	11 276,39 €	66 278,68 €	362 641,90 €
25/02/2026	56 487,35 €	9 791,33 €	66 278,68 €	306 154,55 €

25/02/2027	58 012,51 €	8 266,17 €	66 278,68 €	248 142,04 €
25/02/2028	59 578,84 €	6 699,84 €	66 278,68 €	188 563,20 €
25/02/2029	61 187,47 €	5 091,21 €	66 278,68 €	127 375,73 €
25/02/2030	62 839,54 €	3 439,14 €	66 278,68 €	64 536,19 €
25/02/2031	64 536,19 €	1 742,48 €	66 278,67 €	- €
	600 000,00 €	62 786,79 €	663 206,79 €	

b. Ligne de trésorerie

Depuis 2020, le syndicat n'avait pas eu besoin de mobiliser de ligne de trésorerie.

Compte tenu de l'ampleur des dépenses engagées en 2024 et des mouvements financiers en résultant, l'ouverture d'une ligne de trésorerie a été contractualisée au 01^{er} novembre 2024 avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes selon les règles suivantes :

- Montant : 500 000 Euros
- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt applicable : €STR1 + marge de 0.74%
- €STR1 au 26/09/2024 : 3.415
- Frais de dossier : 0.10% prélevés en une seule fois
- Paiement des intérêts : Chaque trimestre par débit d'office
- Commission d'engagement : Néant

Dans l'hypothèse où l'€STR serait inférieur à zéro, l'€STR sera alors réputé égal à zéro

Elle offre une plus grande souplesse dans la gestion des avances et des subventions. A ce jour, le syndicat a demandé :

13/12/2024 70 000€

21/01/2025 100 000 €

En date du 10 février 2025, le syndicat a procédé au remboursement des tirages pour un montant de 170 000€

La validité de la ligne de trésorerie est au 31/10/2025

c. Capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

La CAF Brute, en 2024, s'élève à 133 698,25 €. Le taux d'Epargne Brute est de 16 % pour la même année.

d. Capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager, au niveau de son fonctionnement, des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

La capacité d'autofinancement nette s'élève en 2024 à 80 142 €.

e. Bilan de la dette et de la situation financière du syndicat

En 2024, l'importance des subventions reçues en fonctionnement (rattrapage des « avances » des années antérieures et recentrage sur des missions financées) permettent de reconstituer une CAF nette.

Il faut noter que l'endettement du syndicat est très faible. L'emprunt de 600 000 € (10 ans) a été souscrit en 2022 mais n'altère que faiblement sa capacité de désendettement. Pour l'année 2024, il avait été initialement prévu un besoin de financement important. Plusieurs facteurs ont permis d'éviter cet emprunt :

- Des conditions météorologiques qui ont freiné l'avancement de travaux et donc la facturation (report en 2025)
- Des recettes importantes inattendues : dotation de 500 000 € émanant de fonds privés
- Des contrats signés de travaux plus faibles que les estimations

2025 devrait requérir, de nouveau, un emprunt et/ou une diminution des engagements prévus. Sa capacité de désendettement se situe, aujourd'hui, à 3,20 ans.

Etat du personnel

Au 01^{er} janvier 2025, les 8 postes à statut public pourvus se répartiront ainsi et restent inchangés depuis 2023 :

- 3 titulaires à statut public (37,5 %),
- 5 contractuels (62,5 %) à statuts publics.

En 2025, il est prévu :

- Création d'un poste en emploi non permanent d'Ingénieur territorial de catégorie A d'une durée hebdomadaire de 35h00 occupé par un contractuel pour une durée de 36 mois, équivalente à la durée du Contrat Eau & Climat en tant que chargé.e de projet « Zones humides » sous le numéro TE_NP_3
- Déclaration de vacance de poste du technicien de rivière /GEMAPI

Fin de la note de synthèse